

# Certificat

## des organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences

N°2105\_CN\_00587 - V.2

Début de validité de la certification : 07/05/2021

Echéance de la certification : 06/05/2024

Date d'émission du certificat : 19/12/2022

ISQ Certification certifie que

### **OGEC ST PAUL BOURDON BLANC CENTRE DE FORMATION**

**4 RUE NEUVE SAINT AIGNAN 45000 ORLEANS**

SIREN : **312309313**

NAF : **8559A**

Numéro de Déclaration d'activité : **24450025545**

Est conforme aux critères de certification mentionnés à l'article L. 6316-1 du Code du Travail et au décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle au décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences au décret n°2021-1851 du 28 décembre 2021 portant dispositions complémentaires relatives à la certification mentionnée à l'article L.6316-1 du code du travail à l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du Code du travail à l'arrêté du 30 décembre 2021 prolongeant l'autorisation de réaliser l'audit initial à distance au guide de lecture du référentiel national qualité, version en vigueur au programme de certification de l'ISQ Certification, version en vigueur

#### **Pour la(es) catégorie(s) d'actions concourant au développement des compétences suivante(s) :**

- Les actions de formation
- Les bilans de compétences
- Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE)
- Les actions de formation par apprentissage

#### **Et pour le site suivant :**

CENTRE DE FORMATION ST PAUL BOURDON BLANC - 200 RUE LEONARD DE VINCI 45400 SEMOY

Catherine TERRIEN  
Présidente, ISQ Certification





Boulogne, le 25 janvier 2023

**OGEC ST PAUL BOURDON BLANC CENTRE DE  
FORMATION**

Monsieur SEBASTIEN GOMEZ  
4 RUE NEUVE SAINT AIGNAN  
45000 ORLEANS

**Réf :** Numéro de dossier CN\_2020\_00587

**Objet :** Validation de l'audit de surveillance Qualiopi – Maintien de la certification

Monsieur SEBASTIEN GOMEZ,

Nous avons le plaisir de vous informer qu'à l'issue du Comité d'évaluation qui s'est réuni le 24/01/2023, les résultats de votre audit de surveillance ont démontré le respect des exigences du Référentiel national qualité.

Votre certification Qualiopi est maintenue et reste ainsi valable jusqu'au 06/05/2024.

Durant cette période, nous vous rappelons que vous devez porter à notre connaissance, dans les meilleurs délais, toute information relative à des changements majeurs qui surviendraient au sein de votre structure.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez, et restons bien entendu à votre disposition pour toute information.

Veillez recevoir, Monsieur SEBASTIEN GOMEZ, l'assurance de notre considération distinguée.

Catherine TERRIEN  
Présidente ISQ Certification

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Catherine Terrien', written over a horizontal line.